

Date de convocation : 18 mars 2021

A.R. Télétransmission

Date d'affichage : 31 mars 2021

Sous Préfecture

069 200 040 590 00016

30 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 60

OBJET : FINANCES : vote du budget primitif 2021 – budget annexe STEP

L'an DEUX MILLE VINGT-ET-UN, le VINGT-CINQ MARS

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur RONZIERE**

PRESENTS : ALLIX Jean-Louis, AURION Rémy, AUTHIER Gilles, BAUDU-LAMARQUE Stylite, BEROUJON Angèle, BERTHOUX Béatrice, BLANC Muriel, BOIRAUD Patrick, CADI Myriam, CARANO Christine, CHAUMAT Denis, CHEVALIER Armelle, CHOLLAT Françoise, CHOPIN Marie-Andrée, de LONGEVIALLE Ghislain, DUBOST STIVAL Delphine, DUMONTET Jean-Pierre, DUPIT Emmanuel, DUTHEL Gilles, ESPASA Christophe, GIFFON Georges, GIRIN Pascal, GLANDIER Martine, JAMBON Bernard, JAMBON Michel, LAFORET Edith, LEBAIL Danielle, LICI Vassili, LIEVRE Gaétan, LIEVRE Patrick, MATRAY Bernard, MOULIN Didier, PARIOT Véronique, PARIZOT Stéphane, PARLIER Frédérique, PERRIN Jean-Charles, PERRUT Bernard, PHULPIN Patrick, PRIVAT Sylvie, RABOURDIN Catherine, RAVIER Thomas, REBAUD Catherine, REIX Marie-Laure, REVERCHON Jean-Pierre, ROMANET CHANCRIN Michel, RONZIERE Pascal, TACHON Gérard, TROUVE Michel

ABSENTS EXCUSES : AKSU GIRISIT Keziban (pouvoir à Frédérique PARLIER), DECEUR Patrice (pouvoir à Christine CARANO), FROMENT Benoît (pouvoir à Georges GIFFON), JONARD Geneviève, LONGEFAY Fabrice (pouvoir à Pascal RONZIERE), LUTZ Sophie (pouvoir à Béatrice BERTHOUX), MANDON Olivier (pouvoir à Myriam CADI), PORTIER Alexandre, REBOULE Anne, REYNAUD Pascale, SEIVE Capucine (pouvoir à Muriel BLANC), THIEN Michel (pouvoir à Pascal GIRIN)

Sur l'invitation du Président, il est procédé à l'élection d'un secrétaire désigné au sein du Conseil. **Madame BAUDU LAMARQUE** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur DUTHEL expose que le service public d'assainissement collectif du territoire est géré de deux façons différentes et sur deux budgets annexes : par voie de délégation de service public (budget annexe STEP) et en gestion directe (budget annexe assainissement).

Ainsi, le budget annexe STEP s'élève globalement à 5 264 549,66 €, dont 2 459 093,94 € en section de fonctionnement et 2 805 455,72 € en section d'investissement.

1. Section de fonctionnement : 2 459 093,94 €

Recettes d'exploitation

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation par rapport au BP 2020 en €	Variation par rapport au BP 2020 en %
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 671 500,00	1 198 739,65	1 130 000,00	-541 500,00	-32%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	44 800,00	42 625,46	15 000,00	-29 800,00	-67%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	1,37	0,00	0,00	0%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	1 281,91	0,00	0,00	0%
Total recettes réelles d'exploitation	1 716 300,00	1 242 648,39	1 145 000,00	-571 300,00	-33%

002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	421 895,74	421 895,74	1 145 393,94
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	543 700,00	165 145,55	168 700,00

Total Recettes d'exploitation	2 681 895,74	1 829 689,68	2 459 093,94
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Dépenses d'exploitation

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation par rapport au BP 2020 en €	Variation par rapport au BP 2020 en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	255 798,88	223 515,51	344 850,00	89 051,12	35%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	197 475,00	194 099,20	196 800,00	-675,00	0%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 000,00	0,00	2 000,00	-1 000,00	-33%
66 CHARGES FINANCIERES	13 600,00	10 389,28	11 500,00	-2 100,00	-15%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 000,00	0,00	13 100,00	6 100,00	87%
Total Dépenses réelles d'exploitation	476 873,88	428 003,99	568 250,00	91 376,12	19%

023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 844 570,74	0,00	1 604 743,94
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	348 500,00	256 291,75	286 100,00

Total Dépenses d'exploitation	2 669 944,62	684 295,74	2 459 093,94
--------------------------------------	---------------------	-------------------	---------------------

1.1 Les recettes d'exploitation

Les recettes réelles de fonctionnement : 1 145 000 €

Les recettes réelles de fonctionnement enregistrent une baisse suite à une modification du calcul de la redevance d'eaux pluviales. Elles comprennent :

- chapitre 70 : Produits de services : 1 130 000 € (- 541 500 € par rapport au BP 2020), composé :
 - Des redevances reversées par les délégataires : 900 000 € (550 000 € au budget 2020)
 - De la contribution pour eaux pluviales versée par le budget principal : 123 000 € (971 000 € prévus au BP 2020).
 - Des participations des usagers pour raccordement au réseau : 70 000 € (150 000 € prévus au BP 2020)
- chapitre 74 : dotations, subventions et participations : 15 000 €. Ce chapitre comprend 15 000 € au titre des primes d'épuration.

Les recettes d'ordre budgétaire : 168 700 €

Ces recettes correspondent à l'amortissement des subventions d'investissement reçues et trouvent leur exacte contrepartie en dépenses d'investissement.

1.2 Les dépenses d'exploitation

Les dépenses réelles d'exploitation : 568 250 € (+ 91 376,12 € par rapport au BP 2020)

Les dépenses réelles d'exploitation comprennent :

- Les charges de personnel : 196 800 €, stabilisées par rapport à 2020
- Les charges à caractère général : 344 850 €
Ces charges sont essentiellement constituées de la rémunération des délégués pour le traitement des eaux pluviales ainsi que d'une dépenses exceptionnelle pour compensation des rémunérations spécifiques viticoles prévue par avenant n°1, et de divers frais (maintenance, taxe, frais d'étude),
- Les charges financières correspondant au remboursement des intérêts de la dette : 11 500 €, en baisse.
- Les charges exceptionnelles : 13 100 € qui permettront de faire face à d'éventuelles annulations de titre sur exercice antérieur.

Les dépenses d'ordre budgétaire : 1 890 843,94 €

Il est rappelé que les opérations d'ordre sont équilibrées en dépenses et en recettes. Les dépenses d'ordre de fonctionnement correspondent aux dotations aux amortissements (286 100 €) ainsi qu'au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (1 604 743,94 €).

1.3 L'épargne de l'exercice : 576 750 €

L'épargne prévisionnelle de l'exercice 2021 est ajustée par rapport à l'épargne prévue au budget précédent. Cette diminution est liée essentiellement à la baisse de la redevance d'eaux pluviales reversée par le budget principal suite à l'évolution des modalités de calcul de cette redevance (non connu lors de l'élaboration du BP 2020).

	BP 2020	CA 2020	BP 2021
Total Recettes réelles d'exploitation	1 716 300,00	1 242 648,39	1 145 000,00
Total Dépenses réelles d'exploitation	476 873,88	428 003,99	568 250,00
Epargne Brute de l'exercice	1 239 426,12	814 644,40	576 750,00

2. Section d'investissement : 2 805 455,72€

Recettes d'investissement

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	343 200,00	0,00	459 100,00
Total Recettes réelles d'investissement	343 200,00	0,00	459 100,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 844 570,74	0,00	1 604 743,94
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	348 500,00	256 291,75	286 100,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	13 542,00	13 092,00	30 000,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 135 773,09	2 135 773,09	0,00
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0,00	322 541,78
Restes à réaliser n-1	20 020,00	0,00	102 970,00
Total Recettes d'investissement	4 705 605,83	2 405 156,84	2 805 455,72

Dépenses d'investissement

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	22 000,00	18 362,50	20 000,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS OPERATIONS	481 570,74	0,00	437 757,13
	2 479 781,60	721 003,58	1 946 000,00
Total Dépenses réelles d'investissement	2 983 352,34	739 366,08	2 403 757,13

001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 165 011,43	1 165 011,43	0,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	543 700,00	165 145,55	168 700,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	13 542,00	13 092,00	30 000,00
Restes à réaliser n-1	990 781,66		202 998,59

Total Dépenses d'investissement	4 705 605,77	2 082 615,06	2 805 455,72
--	---------------------	---------------------	---------------------

2.1 Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement : 459 100 €

Les prévisions de recettes réelles d'investissement comprennent les subventions d'investissement attendues de l'Agence de l'eau au titre de la rénovation des réseaux et 250 000 € pour la mise en conformité de la STEP de Lacenas.

Les recettes d'ordre : 1 920 843,94 €

Les recettes d'ordre d'investissement correspondent aux dotations aux amortissements (286 100 €) ainsi qu'au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (1 604 743,94 €). Elles trouvent leur exacte correspondance en dépenses d'ordre de fonctionnement.

Elles comprennent aussi les opérations patrimoniales (30 000 €) qui trouvent leur exacte correspondance en dépense d'ordre d'investissement.

Le résultat d'investissement 2020 reporté : 322 541,78 €

2.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement : 2 403 757,13 €

Les dépenses réelles d'investissement comprennent :

- Le remboursement du capital de la dette : 20 000 €
- Les dépenses relatives à des immobilisations en cours : 437 757,13 €
- Les dépenses relatives aux opérations d'équipement : 1 946 000,00 €

Ces dépenses sont consacrées principalement à la rénovation des réseaux et à la mise en conformité de la STEP de Lacenas :

Opération	BP 2020 (RAR compris)	CA 2020	BP 2021	Restes à réaliser 2020
2915005 TVX RESEAU ASSAINISSEMENT SDA ARNAS	194 000,00	0,00	194 000,00	0,00
2915007 TVX RESEAU ASSAINISSEMENT SIAV	6 664,10	2 970,00	0,00	0,00
2915008 TVX SDA EP JASSANS	1 046 234,87	46 946,97	900 000,00	65 769,90
2916004 TRAVAUX RESEAUX ASSAINISSEMENT ST JULIEN	412 936,59	0,00	300 000,00	0,00
2917001 ETUDE SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT JASSANS	28 760,60	428,00	50 000,00	26 972,80
2917002 SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT BLACE ST JULIEN	14 150,00	0,00	0,00	14 150,00
2917003 ATELIER DESHYDRATATION BOUES STEP ST ET OULLIERES	766 245,50	659 868,61	2 000,00	96 105,89
2919001 MISE EN CONFORMITE STATION EPURATION LACENAS	10 790,00	10 790,00	500 000,00	0,00
Total Dépenses opérations	2 479 781,66	721 003,58	1 946 000,00	202 998,59

Les opérations d'ordre budgétaires : 198 700 €

Les dépenses d'ordre d'investissement correspondent aux amortissements de subventions perçues (168 700 €) et trouvent leur exacte correspondance en recettes d'ordre de fonctionnement, ainsi qu'aux opérations patrimoniales (30 000 €) qui trouvent leur exacte correspondance en recettes d'ordre d'investissement.

3. Le besoin de financement

L'épargne diminue sur l'exercice 2021 en raison de l'ajustement à la baisse de la redevance d'eaux pluviales versée par le budget principal et le besoin d'investissement évolue lui aussi à la baisse, pour se fixer à 1 944 657,13 €.

Aussi, les opérations de l'exercice sont équilibrées avec la reprise de résultat. Il n'est pas nécessaire de recourir à l'emprunt sur l'exercice 2021.

	BP 2020	BP 2021
Dépenses réelles d'investissement	2 983 352,34	2 403 757,13
Recettes réelles d'investissement hors emprunt	343 200,00	459 100,00
Besoin de financement de la section d'investissement	2 640 152,34	1 944 657,13
Recettes réelles de fonctionnement	1 716 300,00	1 145 000,00
Dépenses réelles de fonctionnement	476 873,88	568 250,00
Epargne brute de l'exercice	1 239 426,12	576 750,00
Besoin de financement des opérations de l'exercice	-1 400 726,22	-1 367 907,13
Résultats cumulés passés (après couverture des reports)	130 693,39	1 367 907,13
Besoin de financement (emprunt)	-1 270 032,83	0,00

La capacité de désendettement prévisionnelle en 2021 est de 0,38 ans.

Vu :

- L'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
- Le procès-verbal du conseil communautaire du 25 février 2021 sur le rapport d'orientations budgétaires,
- Les avis favorables de la commission des finances et du bureau,
- Le rapport ci-dessous.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité (3 abstentions) :
Article 1 : d'approuver le budget primitif annexe STEP 2021.

Pascal RONZIERE
Président

